Extentis AUDIT

L'ADAPT

14 rue Scandicci
93508 Pantin

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2015

5 rue Margueritte
75017 Paris
-
T : +33 1 56 33 21 21
F : +33 1 56 33 21 22

www.extentis.fr

Extentis AUDIT

L'ADAPT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2015

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'ADAPT, tels qu'ils sont joints au présent rapport,

- la justification de nos appréciations,

- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

5 rue Margueritte
75017 Paris
-
T : +33 1 56 33 21 21
F : +33 1 56 33 21 22

www.extentis.fr

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 13 mai 2016

Extentis Audit

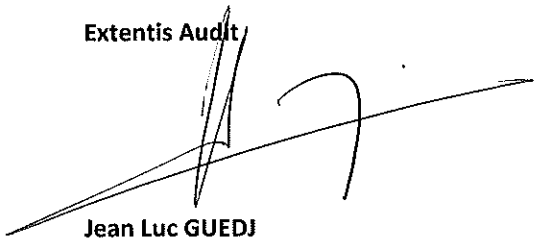

Jean Luc GUEDJ
Commissaire aux comptes

COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2015

5 rue Margueritte
75017 Paris
-
T : +33 1 56 33 21 21
F : +33 1 56 33 21 22

www.extentis.fr

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
FIDUCIAIRE D'AUDIT ET DE CONSOLIDATION SARL au capital de 95.000€ - SIRET 420 957 797 00038 - Code APE : 6920Z

2015

L'ADAPT
RÉUSSIR avec un HANDICAP

Association L'ADAPT

Comptes annuels 31 décembre 2015

Pantin, le 27 avril 2016

SOMMAIRE

BILAN ACTIF 3
BILAN PASSIF 4
COMPTE DE RÉSULTAT 5
PRINCIPES ET MÉTHODES 6
Référentiel comptable 6
Changement de méthode 6
REGLES ET METHODES COMPTABLE 7
Immobilisations 7
Amortissements 7
Immobilisations financières, valeurs mobilières de placement 7
Subventions d'investissement 7
Les provisions pour risques et charges 8
La provision pour indemnités de départ à la retraite 8
Stocks 8
Créances 8
Fonds propres 9
Faits majeurs de l'exercice 10
Événements postérieurs à la clôture 10
ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS 2015 11
ANNEXE 1 : Variations des immobilisations 12
ANNEXE 2 : Variation des capitaux propres 13
ANNEXE 3 : Subventions d'investissement 14
ANNEXE 4 : Provisions réglementées 15
ANNEXE 5 : Provisions pour risques et charges 16
ANNEXE 6 : Fonds dédiés 17
ANNEXE 7 : Réserves 18
ANNEXE 8 : Trésorerie disponible 19
ANNEXE 9 : Charges constatées d'avance 20
ANNEXE 10 : Produits constatés d'avance 21
ANNEXE 11 : Hypothèques 22
ANNEXE 11bis : Legs 23
ANNEXE 12 : États des échéances des créances et des dettes 24
ANNEXE 13 : Produits à recevoir 25
ANNEXE 14 : Charges à payer 26
ANNEXE 15 : Ressources 27
ANNEXE 16 : Transfert de charges 28
ANNEXE 17 : Produits exceptionnels 29
ANNEXE 18 : Charges exceptionnelles 30
ANNEXE 19 : Engagements hors bilan 31
ANNEXE 20 : Les principales données sociales 32
ANNEXE 21 : Contributions en nature 33
ANNEXE 22 : Résultat 2015 34
ANNEXE 23 : Compte d'emploi des ressources 35

BILAN ACTIF

ACTIF en K€	Annexes	2015			2014	VARIATION
		BRUT	Amort. Prov.	Net	Net	2015/2014
Actif immobilisé :						
Immobilisations incorporelles	1	2 202	1 727	474	505	-31
Immobilisations corporelles	1	155 537	89 224	66 314	67 567	-1 254
Immobilisations financières	1	10 106	337	9 769	10 020	-250
TOTAL I		**167 845**	**91 288**	**76 557**	**78 092**	**-1 535**
Actif circulant :						0
Stocks et en-cours		488	2	487	479	8
Avances et acomptes sur commandes		129	0	129	188	-58
Créances :						0
Redevables et cptes rattachés	12	10 075	237	9 838	10 153	-314
Clients et comptes rattachés	12	761	138	623	568	55
Personnel et comptes rattachés	12	149	0	149	153	-4
Organismes sociaux	12	485	0	485	409	76
Etat et autres collectivités publiques	12	85	0	85	475	-390
Débiteurs divers	12	4 263	50	4 212	3 487	725
Valeur mobilière de placement	8	21 069	0	21 069	8 001	13 067
Disponibilités	8	84 173	0	84 173	84 667	-494
Charges constatées d'avance	9	850	0	850	1 004	-154
TOTAL II		**122 527**	**426**	**122 100**	**109 584**	**12 516**
Charges à repartir sur plusieurs exercices		**33**		33		0 **33** **0** **0** 0
TOTAL III		**33**	**0**	**33**		**33**
						0 0 0
TOTAL GENERAL (I + II + III)		**290 406**	**91 714**	**198 691**	**187 676**	**11 015**

BILAN PASSIF

PASSIF en K€	Annexes	2015	2014	VARIATION 2015/2014
Fonds associatifs et réserves :				
Fonds propres				
Fonds associatifs sans droit de reprise	2	19 316	19 316	0
Ecart de réévaluation	2	1 239	1 239	0
Réserves	2 et 7	53 669	51 154	2 515
Report à nouveau	2	-23 368	-20 816	-2 552
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	2	2 772	-1 863	4 635
Autres fonds associatifs				0
Fonds associatifs avec droit de reprise	2	2 427	2 427	0
*Report à nouveau Sous contrôle de tiers financeurs **	2	-7 761	-7 783	22
Résultat sous contrôle de tiers financeurs (excédent ou déficit)	2	3 821	2 040	1 781
Subventions d'investissement	3	**15 036**	**14 762**	**274**
Provisions réglementées	4	**10 713**	**9 019**	**1 694**
TOTAL I		**77 868**	**69 495**	**8 373**
Provisions pour risques et charges	5	8 037	10 013	-1 976
TOTAL II		**8 037**	**10 013**	**-1 976**
Fonds dédiés				0
Fonds dédiés	6	1 130	1 379	-249
Dettes				0
Emprunts et dettes assimilées	12	24 245	23 529	716
Concours bancaires	8	60 564	56 339	4 225
Fournisseurs // Redevables et comptes rattachés	12	6 903	6 548	355
Personnel et comptes rattachés	12	6 050	6 024	26
Organismes sociaux et comptes rattachés	12	11 393	10 966	427
Etat et collectivités publiques	12	817	1 207	-390
Autres dettes	12	1 399	1 789	-390
Produits constatés d'avance	10	285	387	-102
TOTAL III		**112 786**	**108 168**	**4 618**
TOTAL GENERAL (I + II+ III)		**198 691**	**187 676**	**11 015**

COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTE DE RESULTAT au 31/12/2015

En K €uros	ANNEXE	Exercice 2015	Exercice 2014
Produits d'exploitation			
Ventes de marchandises, de produits fabriqués	15	3 050	2 919
Prestations de services	15	143 934	138 351
Production stockée	15	15	8
Production immobilisée		0	0
Subventions d'exploitation		1 178	1 287
Dons		328	179
Cotisations		29	34
Donations et legs		35	271
Reprise sur provision (et amortissement)	5	1 353	3 266
Autres produits		14 200	14 769
TOTAL I		**164 122**	**161 083**
Charges d'exploitation			
Achats		7 714	7 989
Variation de stock		8	-44
Autres charges externes		31 048	30 470
Impôts, taxes et versements assimilés		8 479	8 283
Rémunération du personnel		70 644	69 924
Charges sociales		32 993	33 093
Dotation aux amortissements	1	6 862	6 882
Dotation aux provisions	5	1 889	1 424
Autres charges		1 409	1 179
TOTAL II		**161 045**	**159 199**
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		**3 076**	**1 884**
Produits financiers			
Intérêts et produits financiers		352	576
TOTAL I		**352**	**576**
Charges financières			
Intérêts et charges financières			
Charges financières autres		943	1 011
TOTAL II		**943**	**1 011**
2 RESULTAT FINANCIER		**-591**	**-435**
3 RESULTAT COURANT (1 + 2)		**2 485**	**1 449**
Produits exceptionnels	17	6 596	1 404
Charges exceptionnelles	18	2 445	2 593
4 RESULTAT EXCEPTIONNEL		**4 152**	**-1 189**
IMPOT SUR LES SOCIETES		**43**	**83**
TOTAL DES PRODUITS		**171 070**	**163 063**
TOTAL DES CHARGES		**164 476**	**162 887**
Excédent ou déficit		**6 594**	**177**

PRINCIPES ET MÉTHODES

Référentiel comptable

Les comptes de l'exercice 2015 ont été élaborés et présentés conformément aux principes comptables généraux ci-après, énoncés par le règlement 99.01 sur les modalités d'établissement des comptes annuels des associations et dont le respect constitue un des éléments de la sincérité des comptes :

Principes de :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices
- Non-compensation,
- Permanence des méthodes d'évaluation

Le plan comptable adopté et mis à jour le1er janvier 2013, fait, en grande partie, référence aux dispositions de :

- l'instruction M21 du 17 octobre 2007, modifiée par l'arrêté du 18 décembre 2012, applicable aux établissements hospitaliers et sanitaires du secteur privé.
- au décret comptable budgétaire et financier du 22 octobre 2003 pour les établissements sociaux, et médico-sociaux (M22), gérés par des organismes privés à but non lucratif.

Changement de méthode

Aucun changement de méthodes ou de présentation n'est intervenu par rapport au précédent exercice clos.

L'ensemble des établissements clôturent leurs comptes au 31 décembre 2015.

REGLES ET METHODES COMPTABLE

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition et amorties sur leur durée d'utilisation.

Amortissements

Les immobilisations incorporelles et corporelles :

Elles sont comptabilisées à leur coût d'achat et amorties sur leur durée d'utilisation, selon les taux d'amortissement suivants :

Durée d'amortissement en année (s)

	Linéaire	Dégressif	Durée en année
Immobilisation incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles			
Logiciels	X		1 à 3
Immobilisation corporelles			
Agencement, aménagement de terrain	X		10 à 50
Construction	X		10 à 65
Installations techniques, matériels et outillage	X		5 à 20
Autres immobilisations corporelles	X		5 à 20

Immobilisations financières, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'utilité à la clôture de l'exercice est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée.

Subventions d'investissement

- **Sans droit de reprise**

Les subventions sur les biens affectées à des biens renouvelables sont maintenues dans les fonds propres.

- **Avec droit de reprise**

Les subventions d'investissement sont reclassées en compte de régularisation passif et reprises en résultat au même rythme que les amortissements pour dépréciation des immobilisations qu'elles permettent de financer.

Les reprises sont comptabilisées dans un compte de produit exceptionnel mais reclassées dans l'annexe en produit d'exploitation

Les provisions pour risques et charges

La méthode de comptabilisation des provisions varie en fonction des secteurs d'activité dans lequel l'établissement se trouve (sanitaire, médico-social, autres activités sous gestion propre).

En général, les provisions pour litiges, charges de personnel, retraites et licenciements sont en charges d'exploitation avec, en principe, un accord préalable de la Tutelle. Elles sont dotées annuellement par un compte de charges « dotations » ou produits « reprises de provision » qui figurent dans le compte de résultat.

Les provisions pour risques divers sont généralement comptabilisées en exploitation. Cependant, ces provisions peuvent être constituées en contrepartie d'affectation de résultat antérieur en accord avec l'autorité de tarification sur le compte administratif et les résultats proposés par l'association. Dans ce cas, ces mouvements ne sont pas comptabilisés en charges d'exploitation mais affectés directement dans les comptes de bilan.

La provision pour indemnités de départ à la retraite

Les provisions pour départ à la retraite sont comptabilisées en accord avec l'autorité de tutelles pour le coût du départ des salariés à une date proche de leur départ (de un à cinq ans à compter de la date de départ présumé).

Ces provisions sont calculées selon les paramètres suivants :

Convention collective :	Hospitalisation privée à but non lucratif- FEHAP
Indemnités de fin de carrière :	Conventionnelles soumises à charges sociales
Progression des salaires :	1.5% (non cadres) – 2.5% (cadres)
Table de mortalité :	TV88/90 – initiative du départ : salarié
Taux d'actualisation :	2.50 % par an – Turn over : 8 % par an dégressif
Charges sociales	48% (Non Cadre) / 59% (Cadres)
Date présumée de départ à retraite	65 ans

Stocks

Les stocks se rapportent essentiellement à l'activité des établissements sanitaires et des ESAT commerciaux.

Les combustibles stockés font l'objet d'une évaluation et sont portés en stock.

Les matières premières, fournitures, produits pharmaceutiques et produits finis commercialisés par le secteur protégé font l'objet d'un inventaire.

Les fournitures et consommables non consommées sont comptabilisés en « charges comptabilisées d'avance ».

Créances

Les créances sont comptabilisées au coût historique. En cas de risque d'irrécouvrabilité une provision pour dépréciation est constatée.

Les principales créances sont relatives aux prix de journée ou à la dotation globale des établissements sous gestion contrôlée, ou à la vente des produits pour les structures sous gestion propre et les ESAT commerciaux.

Fonds propres

Le bilan fait ressortir les fonds propres en deux catégories :

- les fonds propres
- les autres fonds associatifs

- Les fonds propres:

Sont enregistrés à ce poste :

Les fonds associatifs sans droit de reprise :

- **Subventions d'investissement**
  - Sont comptabilisées en fonds associatifs sans droit de reprise, les fonds destinés à financer un bien inscrit à l'actif. Les subventions ne sont pas rapportées au résultat.
- **Dons et Legs :**
  - Concerne les dons et biens reçus en legs lorsqu'ils sont conservés par l'association pour les besoins de son activité. Les autres biens reçus en legs sont mis en vente conformément à la réglementation lorsqu'ils ne sont pas directement utiles à l'activité, ces montants sont comptabilisés intégralement en produit au compte de résultat, lors de la réalisation définitive de la vente.

Réserves :

Les réserves au bilan sont constituées par les réserves liées à la gestion contrôlée ainsi que les réserves liées à la gestion propre.

Reports à nouveaux :

Sont constatés dans cette rubrique, les résultats antérieurs des établissements sous gestion propre. Ils intègrent également les dépenses rejetées par les autorités de tarification des établissements sous gestion contrôlée, ces rejets restent généralement à la charge de l'association.

Résultat de l'exercice :

Concerne les résultats de l'exercice des structures en gestion propre.

- Les autres fonds associatifs :

Sont enregistrés à ce poste :

Fonds associatifs avec droit de reprise :

Ce sont principalement les subventions versées sous forme de convention de réservation de places dans quelques établissements de l'association par les autorités de tarification ou des donateurs privés, ainsi que les fonds apportés à long terme, avec la possibilité de reprise en cas de non respect des termes de la convention.

Report à nouveau sous contrôle tiers financeurs :

Sont constatés à cette rubrique, les résultats antérieurs des établissements sous gestion contrôlée en attente d'affectation et de validation par les autorités de tarification. La provision pour congés payés est également enregistrée sur cette rubrique.

Résultat sous contrôle tiers financeurs :

Cette rubrique constate les résultats de l'exercice ainsi que les résultats des exercices antérieurs approuvés par les autorités de tarification, et qui font l'objet d'une reprise sur le budget de l'exercice en cours.

Faits majeurs de l'exercice

L'année 2015 se présente comme une année charnière, à plusieurs titres :

- ✓ C'est la dernière année du plan stratégique 2011 -2015, ayant mis en place des directions territoriales, en place depuis 3 ans, avec notamment des responsables administratifs et financiers territoriaux, les RAFT. En 2015, nous avons 9 RAFT qui accompagnent les Directeurs Territoriaux, ainsi que 3 responsables ressources humaines territoriaux (RRHT). 2016 verra la mise en place d'un nouveau plan stratégique, et d'une évolution des territoires vers des régions alignées le plus souvent selon les nouvelles régions françaises.
- ✓ 2015, comme le sera 2016, est une année de préparation vers la tarification à l'activité (T2A) des établissements sanitaires, prévue pour début 2017. Un projet informatique d'envergure a été initié et se déploie en 2016. Cette année, la situation financière des établissements sanitaires de l'association a évolué de manière très positive, avec un résultat multiplié par 3, et ce malgré la baisse à hauteur de 1% des dotations, soit environ 500 K€ pour l'ensemble des établissements.
- ✓ L'établissement de Pantin termine l'année avec un résultat exceptionnellement positif. En effet, L'ADAPT a cédé fin décembre 2015 son bien immobilier situé sur le site de Saint Cloud, pour un prix de vente de 5,5 Millions d'euros. Le produit enregistré net de charges est de 4,8 millions d'euros.
- ✓ Un Fonds de dotation « Les Maisons de L'ADAPT », a été crée en août 2015. Il a pour vocation première d'acquérir progressivement un patrimoine immobilier pour le mettre au service de L'ADAPT via des baux locatifs. Les établissements gestionnaires se verront ainsi déchargés de la question complexe de la gestion immobilière, et leur gestion se verra simplifiée et sécurisée. En 2015, un apport de 100 K€ a été effectué par l'association au profit du Fond de dotation. La première acquisition, effectuée en octobre, elle concerne les locaux du CRP à Rouen. Les principaux projets à venir devraient concerner les constructions d'un établissement sanitaire à Valence et d'une MAS à Camblanes, prés de Bordeaux.
- ✓ Une nouvelle convention de frais de siège a été signée avec l'ARS en 2015, portant leur financement, par prélèvement sur les établissements, à hauteur de 2% pour les cinq prochaines années, au lieu de 1,76% précédemment.

On notera également pour l'année 2015 :

- ✓ Une consolidation des activités des établissements médico-sociaux menée par les territoires permettant d'afficher des résultats très satisfaisants en hausse de 10% par rapport à 2014.
- ✓ Une consolidation des activités sous gestion propre affichant des résultats équilibrés ou excédentaires, à l'exception de l'activité de l'EX-CMPR de Brest pour lequel une provision pour créances ART 58 a dû être inscrite au résultat, et de l'activité de Sarcelles laquelle supporte la partie non financée de la direction territoriale d'Ile de France.
- ✓ Un déficit récurrent sur l'association de Pantin par manque de ressources pérennes.

Événements postérieurs à la clôture

Au-delà de 2015, certains évènements postérieurs à la clôture méritent d'être relevés, qu'ils aient ou non un impact sur les comptes 2015.

- ✓ On se souvient que la gestion de 9 établissements dits « du Colombier » avait été confiée à L'ADAPT entre avril 2010 et septembre 2013, puis retirée suite à une décision de la Cour d'Appel administrative. Une décision du Conseil d'Etat, en date du 5 octobre 2015, a invalidé la décision de la Cour d'Appel de Versailles, ce qui a conduit les autorités de tarifications, l'ARS et le Conseil départemental du Val d'Oise, à confier de nouveau la gestion de ces établissements à L'ADAPT, à compter du 4 janvier 2016, et ceci, dans l'attente d'un nouveau jugement de cette même Cour d'Appel. Certaines dépenses engagées par L'ADAPT en 2015 concernant des démarches légales touchant ces établissements n'ont pas été constatées en charge, dans l'attente d'une refacturation à ces établissements, en 2016
- ✓ Egalement à compter du 1 janvier 2016, la gestion d'un FAM situé à Chinon, l'Institut du Mai, est confiée à L'ADAPT.
- ✓ Enfin, la gestion du SSR Ste Catherine Labouré, à proximité de Valence, sera reprise par L'ADAPT à compter du 1er mai 2016.

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS 2015

ANNEXE 1 : Variations des immobilisations

MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS

En K€	Situation au 31.12.2014	Acquisitions	Cessions	Situation au 31.12.2015
Immobilisations incorporelles	2 003	141	74	2 070
Immobilisations corporelles	153 273	5 263	4 964	153 573
dont Terrains, Agencements (211 et 212)	4 850	386	18	5 218
dont Construc., Agencements (213 et 214)	112 275	2 280	3 331	111 225
dont Matériels et Outillages (215)	22 536	1 696	1 199	23 034
Dont Agenc., Matériel, Mobiliers (218)	13 611	901	416	14 097
Immobilisations en cours	1 424	1 558	887	2 095
immobilisations financières	10 021	348	262	10 106
TOTAL GENERAL	**166 721**	**7 310**	**6 187**	**167 844**

MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS

En K€	Situation au 31.12.2014	Dotations (1)	Cessions	Situation au 31.12.2015
Immobilisations incorporelles	1 608	194	74	1 727
Immobilisations corporelles	87 019	6 684	4 481	89 224
dont Terrains, Agencements (211 et 212)	2 031	72	17	2 086
dont Construc., Agencements (213 et 214)	56 666	3 670	2 857	57 479
dont Matériels et Outillages (215)	17 674	2 126	1 192	18 609
Dont Agenc., Matériel, Mobiliers (218)	10 648	816	415	11 050
immobilisations financières		337		337
TOTAL GENERAL	**88 627**	**7 215**	**4 555**	**91 288**

(1) Dont charges d'exploitations : 7 215 K€
Dont charges exceptionnelles : 8 K€

Les créances article 58 sont intégrées pour 2 248K€ dans la rubrique des immobilisations financières

ANNEXE 2 : Variation des capitaux propres

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En K€	Situation au 31.12.2014	Augmentations	Diminutions	Situation au 31.12.2015
Fonds associatifs et réserves :				
Fonds propres				
Fonds associatifs sans droit de reprise	19 316	0	-	**19 316**
Ecart de réévaluation	1 239	-	-	**1 239**
Réserves	51 154	3 175	660	**53 669**
Report à nouveau	-20 817	108	2 659	**-23 368**
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-1 863	2 772	- 1 863	**2 772**
Autres fonds associatifs				
Fonds associatifs avec droit de reprise	2 427	-	-	**2 427**
Report à nouveau Sous contrôle de tiers financeurs	-7 783	7 904	- 7 882	**-7 761**
Résultat sous contrôle de tiers financeurs (excédent ou déficit)	2 040	3 821	2 040	**3 821**
Subventions d'investissement	14 762	3 382	3 108	**15 036**
Provisions réglementées	9 019	2 369	675	**10 713**
TOTAL GENERAL	**69 494**	**23 531**	**-603**	**77 865**

Le poste des reports à nouveaux présente l'intégralité des résultats antérieurs des structures en gestion propre, avec un déficit cumulé de 23 368 K€. Les diminutions de l'exercice correspondent à l'affectation des résultats déficitaires de l'exercice 2014.

Le report à nouveau des établissements sous gestion contrôlée est présenté, quant à lui, sur la rubrique « Report à nouveau sous contrôle tiers financeurs ». Le solde de ce compte est de – 7 761 K€, et est constitué essentiellement par la provision pour congés payés. Sur le plan financier, ce poste représente une dette vis-à-vis des autorités de tarification.

La ligne des subventions d'investissement reçues est présentée avec une variation nette de 274 K€ par rapport à l'exercice 2014 (Cf annexe 3)

La rubrique des provisions réglementées enregistre une augmentation de 1 694 K€, elle comprend 10 372 K€ de provision pour renouvellement des immobilisations (Cf annexe 4).

Les réserves sont détaillées dans l'annexe 7.

ANNEXE 3 : Subventions d'investissement

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS

EN k€	Situation au 31.12.2014	Subventions reçues	Quote part virée au résultat	Transferts de compte	Situation au 31.12.2015
TAXE D'APPRENTISSAGE	7 399	1 488	1 458	0	**7 429**
REGION & AUTRES SUBVENTIONS	7 363	49	593	788	**7 607**
TOTAL GENERAL	**14 762**	**1 537**	**2 051**	**788**	**15 036**

Sont enregistrées sur ce poste les subventions d'investissements reçues pour l'acquisition d'un actif.

Les subventions de la Taxe d'apprentissage s'amortissement via le compte quote-part viré sur le résultat au rythme des amortissements

Le solde au 31/12/2015 est de 15 036 K€, intègre une opération exceptionnelle de 788 K€ liée au reclassement d'une provision pour grosse réparation en subvention d'investissement, à la demande des autorités de tarification et dans le cadre d'une négociation de CPOM régional en Rhône Alpes Auvergne.

ANNEXE 4 : Provisions réglementées

ANNEXE PROVISIONS REGLEMENTEES

en K€	Situation au 31.12.2014	Augmentations				Diminutions				Situation au 31.12.2015
		Dotations comptes 68	Affectation de résultats et/ou autres	Reclassement CPOM AURA *	TOTAL	Reprises comptes 78	Affectation de résultats et/ou autres	Reclassement CPOM AURA *	TOTAL	
Reserve de trésorerie	106	-	-	-	-	-	-	49	49	57
Renouv.Immos	8 363	445	999	918	2 362	203	148	-	351	10 374
Diff.Realls.Actif	527	8	-	-	8	51	-	218	269	266
Diff.Valoris.FGM	23	-	-	-	-	3	-	3	6	17
TOTAL GENERAL	**9 019**	**453**	**999**	**918**	**2 370**	**257**	**148**	**270**	**675**	**10 714**

La provision pour renouvellement d'immobilisation est dotée historiquement par les fonds alloués ou affectés par les autorités de tarification des établissements sous gestion contrôlée.

L'augmentation nette des provisions réglementées par rapport à l'exercice précédent est de 1 695 K€. Elle comprend :

Une augmentation de 2 370 K€, dont:

- ✓ 453 K€ pour financer divers projet, essentiellement, pour les travaux de l'établissement de Cambrai (220K€) et la relocalisation du site de Betton (134 K€).
- ✓ 999 K€ de diverses affectations de résultat
- ✓ 918 K€ de reclassement effectué dans le cadre de la négociation du CPOM régional Rhône Alpes Auvergne

Une diminution de 675 K€, dont :

- ✓ 257 K€ de reprise afin de compenser les dotations aux amortissements des projets en cours
- ✓ 148 K€ de reclassement divers.
- ✓ 270 K€ de reclassement effectué dans le cadre de la négociation du CPOM régional Rhône Alpes Auvergne.

ANNEXE 5 : Provisions pour risques et charges

DETAILS DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En K€	Situation au 31.12.2014	Augmentation en K€				Diminutions en K€				Situation au 31.12.2015
		Dotation compte 68	Affectation de résultats et /ou autres	Reclassement CPOM AURA *	*Total*	Reprises compte 78	Affectation de résultats et /ou autres	Reclassement CPOM AURA *	*Total*	
Litiges	1 978	338	6	-	*344*	485	31	-	*516*	1 806
Risques divers	3 846	239	134	-	*373*	329	363	902	*1 594*	2 625
Charges de Personnel	46	-	-	-	*0*	-	-	9	*9,00*	37
Retraites	3 240	681	274	55	*1 010*	525	242	0	*767*	3 483
Licenciement	76	24	-	-	*24*	14	-	-	*14*	86
Grosses réparation	828	-	-	-	*0*	47	-	781	*828*	0
TOTAL GENERAL	10 013	1 282	414	55	*1 751*	1 400	636	1 692	*3 728*	8 037

DETAILS DES ECARTS AVEC LE COMPTE DE RESULTAT

En K€

Dotations aux provisions d'exploitation au compte de résultat	1 889	Reprise sur provisions d'exploitation au compte de résultat	1 353
Dotations sur actifs circulant	-270	Reprise provision sur actifs circulants	-342
Dotations aux dépréciations des éléments financiers	-337	Reprise pour litige exceptionnel	389
TOTAL GENERAL	1 282	TOTAL GENERAL	1 400

La variation des provisions pour risques et charges est constatée avec une diminution de 1 639 K€ par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution comprend :

Une augmentation de 1 751 K€ :

- ✓ 1 282 K€ pour les risques présentés ci-dessus
- ✓ 414 K€ de reclassement divers,

Une diminution de 3 728 K€, dont :

- ✓ 1 400 K€ de reprise pour les risques présentés ci-dessous, dont 389 K€ pour litige exceptionnel (PSE de Soisy),
- ✓ 1 692K€ de reclassement effectué dans le cadre de la négociation du CPOM régional Rhône Alpes Auvergne.

Le montant total des droits à Indemnité de fin de carrière est estimé à 18 950 K€ pour l'ensemble des salariés :

- Montant des droits estimés 18 950 k€
- Montants comptabilisés 3 483 k€
- Montant des engagements restants 15 467 k€

ANNEXE 6 : Fonds dédiés

FONDS DEDIES

Libellé	Situation au 31.12.2014	Augmentations en K€				Diminutions en K€				Situation au 31.12.2015
		Dotation compte 68	Affectation de résultats et /ou autres	Reclassements Divers	*Total*	Reprises compte 78	Affectation de résultats et /ou autres	Reclassements Divers	*Total*	
PROJET DIVERS	270	36	-	-	*36*	14	8	2	*24*	282
PROJETS	509	15	-	97	*112*	64	229	-	*293*	328
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	600	177	3	2	*182*	163	2	97	*262*	520
TOTAL GENERAL	**1 379**	**228**	**3**	**99**	*330*	**241**	**239**	**99**	*579*	**1 130**

Sont constatés sur ce poste, les ressources affectées par des tiers financeurs ou par des donateurs privés à des projets définis, et qui ne sont pas entièrement utilisées.

L'augmentation des ressources inscrites au compte de résultat est de 228 K€, contre une diminution de 239 K€. Le solde au 31/12/2015 intègre un reclassement de 229 K€ des fonds dédiés devenus sans objet en réserve d'investissement à la demande des autorités de tarification.

ANNEXE 7 : Réserves

RESERVES

En K€	Situation au 31.12.2014	2015 Augmentations	2015 Diminutions	Situation au 31.12.2015
Résultats mis en réserve	12 280	197	80	12 397
Réserves affectées à l'investissement	30 128	2 605	649	32 084
Réserves de Trésorerie	8 301	122	66	8 357
Réserves de Compensation	4 112	691	328	4 475
Autres Réserves	226	53	- 10	289
Dépenses Rejetées	-3 893	- 492	- 452	-3 933
TOTAL GENERAL	**51 154**	**3 175**	**660**	**53 669**

Le poste résultat mis en réserve est augmenté de 117 K€ par l'affectation des résultats des structures sous gestion propre.

Le poste « réserves affectées à l'investissement » enregistre une augmentation nette de 1 956 K€ par rapport à l'exercice précédent.

Il est doté pour 2 605 K€, dont :

- ✓ 866 K€ d'affectation des résultats pour financer des projets d'investissement,
- ✓ 289 K€ de réaffectation dans le cadre de la négociation du CPOM Bretagne,
- ✓ 450 K€ de reclassement divers,

La diminution de 649 K€ est due à des reclassements divers.

La réserve de compensation a pour objectif de financer les déficits ultérieurs par compensation des excédents antérieurs, laissés provisoirement à la disposition des établissements. Elle enregistre une variation de 363 K€ par rapport à l'exercice précédent.

Cette réserve est dotée pour 691 K€, dont :

- ✓ 606 K€ d'affectation des résultats,
- ✓ 85 K€ de réaffectation dans le cadre de la négociation du CPOM Rhône Alpes Auvergne.

La diminution de 328 K€ des réserves est essentiellement liée aux affectations de résultats pour 308 K€, ainsi que 20 K€ de reclassement de compte à compte.

ANNEXE 8 : Trésorerie disponible

TRESORERIE DISPONIBLE

En K€	Situation au 31.12.2015	Situation au 31.12.2014
VMP	21 069	8 001
Disponibilité	84 173	84 667
Concours bancaires	-60 564	-56 339
Disponibilité nette	**44 678**	**36 329**

L'amélioration de la disponibilité nette de 8 M€ est essentiellement liée à la cession du site de Saint Cloud pour 5,5 M€ et à la souscription de nouveaux emprunts pour 2,3 M€.

La progression des VMP (Valeurs Mobilières de Placement) résulte du changement des supports de placement réalisés en 2015. L'amélioration de la disponibilité nette impacte également les VMP.

ANNEXE 9 : Charges constatées d'avance

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

En K€	Situation au 31.12.2015	Situation au 31.12.2014
. Achats de marchandises et autres approvisionnements	67	60
. Autres achats et charges externes	750	918
. Charges de personnel	14	24
, Dépenses de Formation	8	2
. Impôts, taxes et versements assimilés	11	0
Sous total Activité Sous Tutelle	***818***	***958***
Sous total Activité Hors Tutelle	***32***	***45***
TOTAL GENERAL	**850**	**1 003**

ANNEXE 10 : Produits constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

En K€	Situation au 31.12.2015	Situation au 31.12.2014
Remboursement frais de personnel détaché	0	0
Produits conventionnelles non taxables	5	8
Remboursement MAIF	20	9
Autres produits constatés d'avance	66	16
Autres Subventions (Agéfiph, Caisse d'Epargne)	72	317
GPEC	0	0
Remboursement salaires charges contrat qualif/CES	0	0
Prestation service (département entreprise)	122	36
TOTAL GENERAL	**285**	**387**

ANNEXE 11 : Hypothèques

ETAT des HYPOTHEQUES	
Pour les dossiers depuis 1998	K€
VIRAZEIL	Capital restant dû au 31/12/2015 (emprunt) = 1 523 K€
1. Promesse hypothécaire (1e rang) au profit du **CREDIT COOPERATIF** de : 610 K€ 2. Engagement à signer une affectation hypothécaire au profit de **DEXIA**, à sa 1e demande, de : 1 730 K€ *(engagement pris sur 50% des montants empruntés)*	
THIONVILLE	Capital restant dû au 31/12/2015 (emprunt) = 506 K€
1. prénotation hypothécaire au profit de la **commune de THIONVILLE** pour le prêt de DEXIA de : 1 054 K€	
TROUY	Capital restant dû au 31/12/2015 (emprunt) = 1 974 K€
1. Hypothèque de 1e rang au profit du **CREDIT COOPERATIF** de : 3 900 K€ * * L'ADAPT a reçu de la part du crédit coopératif un engagement envers la caisse des dépôts pour 100% de l'emprunt	
CENAC	Capital restant dû au 31/12/2015 (emprunt) = 4 367K €
1. Hypothèque de 1e rang au profit du **CREDIT COOPERATIF** de : 2 500 K€ *(engagement pris sur 50% du montant emprunté)*	

ANNEXE 11bis : Legs

Liste des legs

Mobilier / Immobilier	Adresse	description
I	62 rue Kleber, Levallois Perret	appartement 2-3 pièces de 52m² Vacant / Sucession en indivision avec la famille.
M		Assurance vie, dettes... Indivision avec la famille
I	4 bis av Albert Ier, Rueil Malmaison	boutique et appartement de 59m² + cave Vacant
I	3 av du Gal Leclerc, Roquebrune	studio + parking
I	3 rue St Maurice, Lyon 8	57m² Occupé
I	2 rue Antoine Lumiere, 69150 Decines	Appartement de 55m² + garage Occupé
I	70 rue Corneille, Lyon 3	Appartement de 63m² + parking Occupé
I	70 rue Corneille, Lyon 3	garage Vacant
	Rueil Malmaison - appartements en indivision	divers appartements en indivision. La réalisation ne dépend pas seulement de LADAPT,
I	2 bis rue Louis Bouquet, Lyon 9	appartement F3(31)2)étage + cave + garage - vacant

ANNEXE 12 : États des échéances des créances et des dettes

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

CREANCES EN K€	Situation au 31.12.2015	ECHEANCES		Situation au 31.12.2014
		jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	
Créances à l'actif immobilisé	**2 248**	**0**	**2 248**	**2 248**
Créances de l'actif circulant :	**15 521**	**15 521**	**0**	**15 433**
Clients et comptes rattachés	623	*623*		568
Avances et acomptes sur commandes	129	*129*		188
Autres créances (à détailler si besoins)				
- Redevables et comptes rattachés	*9 838*	*9 838*		*10 153*
- Personnel et comptes rattachés	*149*	*149*		*153*
- Organismes sociaux	*485*	*485*		*409*
- Etat et autres collectivités publiques	*85*	*85*		*475*
- Débiteurs divers	*4 212*	*4 212*		*3 487*
TOTAL GENERAL	**17 769**	**15 521**	**2 248**	**17 681**

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

DETTES 2014 EN K€	Situation au 31.12.2015	ECHEANCES		Situation au 31.12.2014
		jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	
Dettes financières :	**23 815**	**1 842**	**21 973**	**23 283**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	23 815	1 842	21 973	23 283
Autres dettes :	**26 562**	**26 562**	**0**	**26 534**
Dettes fournisseurs	6 903	6 903		6 548
Personnel et comptes rattachés	6 050	6 050		6 024
Organismes sociaux et comptes rattachés	11 393	11 393		10 966
Etat et autres collectivités publiques	817	817		1 207
Autres dettes	1 399	1 399		1 789
TOTAL GENERAL	**50 377**	**28 404**	**21 973**	**49 817**

ANNEXE 13 : Produits à recevoir

PRODUITS A RECEVOIR

En K€	Sanitaire	Médico social (+Esat Com)	Autres activités	Situation au 31.12.2015	Situation au 31.12.2014
Redevables et Clients produits à recevoir	18	555	179	752	691
Etat subventions à recevoir	0	5	0	5	0
Autres produits à recevoir	69	1 328	1 213	2 610	2 827
Personnel produits à recevoir	21	35	0	56	66
Organismes sociaux produits à recevoir	36	159	2	197	168
TOTAL GENERAL	**144**	**2 082**	**1 394**	**3 620**	**3 752**

Le poste « Autres produits à recevoir » est constitué principalement des produits de facturation des structures sous gestion propre ainsi que la facturation pour l'aide au poste des travailleurs handicapés.

Le poste « Redevable et Clients produits à recevoir » comprend essentiellement la facturation des produits de tarification des établissements et services médico-sociaux.

ANNEXE 14 : Charges à payer

CHARGES A PAYER AU 31/12/2015

En K€	2015 MEDICO	2015 SANITAIRE	2015 Hors TUTELLE	Situation au 31.12.2015	Situation au 31.12.2014
Intérêts courus sur emprunts	77	120	0	197	217
Fournisseurs effets à payer	0	0	0	0	7
Fournisseurs factures non parvenues	664	386	54	1 104	1 232
Personnel rémunérations dues	-3	-8	-1	-12	-10
Personnel, Congés à payer	5 423	7	240	5 670	5 761
Dettes organismes sociaux	5 158	2 483	161	7 802	7 382
Personnel, autres charges à payer	158	1	12	171	60
Charges sociales sur congés à payer	3 164	3	125	3 292	3 323
Organismes sociaux, charges à payer	10	0	1	11	19
Charges fiscales sur congés à payer	2	0	2	4	4
Autres charges Etat, Impôts et Taxes à payer	1	0	2	3	2
Autres charges à payer	469	36	312	817	945
Sous total Activité Sous Tutelle (+ESAT Commercial)	*15 123*	*3 028*		*18 151*	*17 798*
Sous total Activité Hors Tutelle			*908*	*908*	*1 144*
TOTAL GENERAL	**15 123**	**3 028**	**908**	**19 059**	**18 942**

DECOMPOSITION DES PRESTATIONS DE SERVICES INTEGREES DANS LES PRODUITS D'EXPLOITATION

En K€	Situation au 31.12.2015	Situation au 31.12.2014
Dotations annuelles de financement	48 089	46 346
Prix de journée	22 474	25 272
Dotations globales	56 690	52 373
Actions conventionnées	4 558	3 517
Forfait journalier	2 128	2 120
Chambres particulières	2 469	2 290
Consultations et actes	1 924	1 604
Prestations diverses	6 757	5 874
Remboursement / Participation divers par stagiaires, usagers	667	597
Locations immeubles usagers	290	313
Autres produits	957	972
TOTAL GENERAL	**147 003**	**141 278**

Les dotations annuelles de financement sont en augmentation de 2 M€. Cette variation est liée à la diminution exceptionnelle en 2014 des produits de tarification de l'établissement CMPR de Valence, afin de compenser une avance de trésorerie faite par l'ARS sur le projet immobilier.

Le prix de journée et la dotation globale sont constatés avec un reclassement d'un poste à l'autre, dû au passage de la tarification en prix de journée à la dotation globale sur le territoire Bretagne.

L'augmentation nette sur ces deux postes est de 1 519 K€. Cette variation s'explique par :

- L'augmentation du périmètre de L'ADAPT par rapport à l'année précédente :

  - ✓ Ouverture d'une nouvelle activité (centre de préorientation de Besançon)
  - ✓ La montée en charge en année pleine de deux activités ouvertes en 2014(SASAMH de Troyes, et le FAM d'Amiens)
  - ✓ Intégration de l'activité SESSAD de Rennes

- L'augmentation des activités des CRP dont le financement est au prix de journée

La ligne prestation diverses comprend essentiellement les produits de facturation des conventions internationales pour un établissement sanitaire, ainsi que les produits des structures sous gestion propre.

ANNEXE 16 : Transfert de charges

TRANSFERTS DE CHARGES

En K€	Situation au 31.12.2015	Situation au 31.12.2014
· Refacturation	13	48
· Taxe d'apprentissage	65	85
· Charges de personnel	21	47
· Remboursement assurance	139	110
· Divers	1	2
· Remboursement dépenses de formation	11	2
. Compensation Débit Credit	61	
TOTAL GENERAL	**311**	**294**

La participation aux frais des centre a été retraitées pour un montant de 77 K€.

Les produits qui relèvent des opérations de transfert de charge sont présentés dans la rubrique « Autres produits » du compte de résultat.

ANNEXE 17 : Produits exceptionnels

PRODUITS EXCEPTIONNELS

En K€	Situation au 31.12.2015	Situation au 31.12.2014
· Produits de cession d'éléments d'actifs cédés	5 523	108
· Dégrèvement impôt	-	72
· Reprise provisions	390	
· Reprise sur réserve des +/- Values de cessions d'Actif immobilisé	54	-
· Reprise provisions règlementées	203	183
· Subventions d'exploitation, d'équilibre	-	-
· Produits sur opération de gestion	19	617
· Autres Produits Exceptionnels	53	25
Total	**6 242**	**1 005**
PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS		
· Régul sur Produits Hôteliers et généraux	42	80
· Produits sur Personnel	22	2
· Reprise sur fonds dédiés compensation des amortissements	83	59
· Reprise sur fonds dédiés subventions de fonctionnement	157	194
· Reprise sur fonds dédiés Association - Projet associatif	2	10
· Divers	49	56
Total	**355**	**399**
TOTAL GENERAL	**6 597**	**1 404**

Les produits de cessions d'actif sont comptabilisés pour 5 523 K€, dont 5 500K€ liés à la vente du site de Saint Cloud.

ANNEXE 18 : Charges exceptionnelles

CHARGES EXCEPTIONNELLES

En K€	Situation au 31.12.2015	Situation au 31.12.2014
· Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	**473**	**69**
dont valeur comptable des éléments d'actifs cédés - Saint Cloud	*464*	
dont valeur comptable des éléments d'actifs cédés - CMPR de Thionville	*5*	
· Pénalités et amendes	**8**	**9**
· Dons libéralités	**0**	**6**
· Subventions versées	**74**	**29**
·Autres charges exceptionnelles	**261**	**133**
· Opérations de gestion	**844**	**393**
dont PSE de Saint Cloud	*382*	*0*
dont litige aide aux poste ESAT MESNIL ESNARD	*373*	*0*
· Différence s/ réal. d'éléments d'actifs	**10**	**29**
· Dotations aux amortissements except	**15**	**70**
· Dotations provisions réglementées pour couverture du besoin en fond de roulement	**0**	**0**
· Dotations provisions réglementées renouvellement d'immobilisation	**445**	**1 037**
dont provisions réglementées pour renouvellement d'immobilisation - CSSR de Cénac	*15*	*165*
dont provisions réglementées pour renouvellement d'immobilisation - Cambrai CMPR	*165*	*580*
. Dotations exceptionnelle engagement sur investissement	**15**	**82**
. Dotations aux fonds dédiés	**240**	**235**
Total	**2 385**	**2 091**
CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURS		
· A caractère médical en secteur sanitaire	4	2
· A caractère Hôtelier et général en secteur sanitaire	6	38
· Liés aux charges de personnel en secteur sanitaire	4	7
· Divers en secteur sanitaire	8	29
· Divers	39	425
dont pantin association	*36*	*392*
Total	**61**	**502**
TOTAL GENERAL	**2 446**	**2 593**

ANNEXE 19 : Engagements hors bilan

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN 2015							
Crédit-Bail							
	REDEVANCES PAYEES			REDEVANCES RESTANT A PAYER			
en K€	A l'ouverture 2015	Payées 2015	Cumulées au 31/12/15	< à 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	TOTAL
TOTAL	24 099	3 070	27 169	2 905	11 208	49 468	63 581

Locations longue durée							
	REDEVANCES PAYEES			REDEVANCES RESTANT A PAYER			
en K€	A l'ouverture 2015	Payées 2015	Cumulées au 31/12/15	< à 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	TOTAL
TOTAL	1 927	1 044	2 971	753	1 421	2 885	5 059

TOTAL							
	REDEVANCES PAYEES			REDEVANCES RESTANT A PAYER			
en K€	A l'ouverture 2015	Payées 2015	Cumulées au 31/12/15	< à 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	TOTAL
TOTAL	26 026	4 114	30 140	3 658	12 629	52 353	68 640

Sont enregistrés dans cette annexe, les redevances annuelles supérieures à 5K€, et les contrats en cours sur l'année.

Les redevances cumulées sur les crédits-baux de 27 169 K€ sont constitués essentiellement de deux crédits baux, pour 23 100 K€.

ANNEXE 20 : Les principales données sociales

a) La somme des 3 plus fortes rémunérations de L'ADAPT représente :
493 114 € brut **(dont départ en retraite d'1 médecin chef)**

b) **La ventilation par catégorie de l'effectif moyen salarié à temps plein et à temps partiel (hors usagers d'ESAT et Education Nationale)**

L'effectif moyen sur 2015 a été de 2 364 personnes pour 2 158.50 ETP.
Il se réparti à raison de 1 821 femmes et 543 hommes pour 1 650.39 ETP de femmes et 508.11 ETP d'hommes.

Au 31/12/2015, l'effectif se répartit à raison de :

- En nombre de personnes :

✓ 2.151 CDI (1 663 femmes et 488 hommes)
✓ 282 CDD (226 femmes et 56 hommes)
✓ 7 personnes détachées de l'éducation nationale
✓ 844 usagers d'ESAT (304 femmes et 540 hommes)

Soit un total de 3.284 personnes inscrites à l'effectif de L'ADAPT au 31/12/2015

- En ETP:

✓ 1.919.33 CDI (1 469.36 femmes et 449.97 hommes)
✓ 236.97 CDD (191.98 femmes et 44.99 hommes)
✓ 1.17 personnes détachées de l'éducation nationale
✓ 650.55 usagers d'ESAT (235.34 femmes et 415.21 hommes)

Soit un total de 2.808.02 ETP inscrits à l'effectif de L'ADAPT au 31/12/2015

Au 31/12/2015, la répartition des CDI en nombre de personnes, entre les temps pleins et temps partiels est la suivante :

✓ 1 478 Temps plein (dont 1 075 femmes et 403 hommes)
✓ 673 temps partiels (dont 588 femmes et 85 hommes)

Soit un total de 2.151 personnes inscrites à l'effectif de L'ADAPT au 31/12/2015

c) **Volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF**

✓ Il n'y a plus de DIF en 2015, il a été remplacé par le CPF (compte personnel de formation) pour lequel nous ne disposons d'aucune information en central à ce jour.

ANNEXE 21 : Contributions en nature

Evaluation des contributions en nature (hors bilan)

	Situation au 31.12.2015	Situation au 31.12.2014
Evaluation financière de la mise à disposition d'espaces gracieux dans les médias		
Presse écrite	174 K€	196 K€
Télévision	315 K€	154 K€
Radio	126 K€	130 K€
TOTAL GENERAL	**615 K€**	**480 K€**

L'évaluation financière 2015 se repartit ainsi par événement :

- ✓ **SEEPH :** 420 K€
- ✓ **Campagne KILLLABETISE :** 195 K€

ANNEXE 22 : Résultat 2015

a) Résultat comptable

	Exercice 2015	Exercice 2014
Résultat secteur sanitaire	2 406	71
Résultat secteur médico-social (dont sections commerciales ESAT)	1 415	1 32
Résultat autres actions sous gestion propre	2 772	-1 86
Résultat	**6 593**	**17**

Le résultat comptable consolidé est passé de 177 K€ en 2014 à 6 594 K€ en 2015, notamment du fait de la vente du site de Saint-Cloud générant un produit net de 4,8 M€.

b) Résultat économique

Les résultats des établissements sous gestion contrôlée doivent être corrigés par la réintégration des résultats antérieurs afin d'obtenir le résultat économiques dit « administratif »

RESULTAT COMPTABLE (1)	6 594 K€
REPRISE RESULTAT 2013 (2)	121 K€
RESULTAT ECONOMIQUE (1) + (2)	**6 715 K€**

Les établissements médico-sociaux (hors Esat Commerciaux):

Seul le résultat économique global du secteur médico-social qui s'élève à 1 515 K€, diffère du résultat comptable de chacun des autres secteurs d'activité présenté ci-dessus. Il se décompose comme suit :

- ✓ 2 260 K€ des résultats excédentaires à affecter selon les propositions d'affectation des résultats
- ✓ 745 K€ des résultats économiques déficitaires à affecter pourront être refinancés dans les budgets 2017, ou compensés sur les réserves selon les directives des autorités de tarification.

c) Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes s'élèvent pour l'exercice 2015 à 118 200 €.

ANNEXE 23 : Compte d'emploi des ressources

Compte Emploi des Ressources 2015			
EMPLOIS		**RESSOURCES**	
SENSIBILISATION	29 K€	DONS	193 K€
FRAIS DE COLLECTE DONS & LEGS	51 K€	COTISATIONS	29 K€
RESEAU DES REUSSITES	111 K€	LEGS	42 K€
FONCTIONNEMENT	74 K€		
Total	**265 K€**	**Total**	**265 K€**